

ASSEMBLÉE SYNDICALE SPÉCIALE

Tous unis derrière nos profs de plasturgie !

Nous savons tous ce que signifie le terme MED, du moins, en avons-nous une appréhension toute théorique. Il y a tellement longtemps que nous n'avons connu de réelles mises en disponibilité, ici, au collège Ahuntsic, que peu d'entre nous peuvent témoigner du traumatisme que constitue la fermeture d'un programme et d'un département dans lesquels on a investi une bonne partie de notre vie professionnelle. Cette épreuve est d'abord ressentie par ceux directement concernés, mais également pour leurs confrères et consoeurs qui les ont cotoyés de nombreuses années au quotidien.

Eh bien, certains de nos confrères et consoeurs sont sur le point de faire cette douloureuse expérience. Le Collège, confronté à une baisse continue des inscriptions dans le programme de Techniques de transformation des matières plastiques, malgré les efforts considérables déployés par les professeurs concernés pour redresser la situation.

L'assemblée syndicale spéciale convoquée pour le **jeudi 8 février** devra se prononcer sur les mesures que le SPECA compte présenter au comité des relations du travail (CRT) pour atténuer les effets néfastes des mises en disponibilité, et ce, au premier chef pour les professeurs concernés, mais aussi pour toute la communauté enseignante du collège, en assurant que par effet de bord, la tâche enseignante ne soit pas détériorée (pensons ici aux

garanties de la masse salariale, aux postes réservés, aux assignations provisoires, etc.).

Au SPECA, nous sommes habitués à témoigner d'une grande solidarité avec nos camarades qui vivent des situations difficiles. Ces dernières années, cette solidarité s'est surtout concrétisée autour de luttes menées pour protéger l'emploi de nos précaires.

C'est la première fois depuis fort longtemps que nous serons appelés à soutenir des camarades permanents mis en disponibilité dans un contexte de fermeture de programme.

Nous sommes convaincus que les membres du SPECA seront nombreux à venir témoigner leur soutien à nos camarades de plasturgie, afin que nous puissions leur négocier les meilleures conditions possibles de mise en disponibilité afin qu'elle et qu'ils puissent franchir cette épreuve de la façon la plus sereine qui soit, compte tenu du contexte, en ayant la certitude de l'appui chaleureux de leurs confrères et consoeurs, et ce, sans effets néfastes non plus sur les conditions de travail de l'ensemble de la communauté enseignante du collège Ahuntsic.

INVITATION au brunch de la rentrée

Pour souligner la rentrée vous êtes invités-es à venir mercredi **31 janvier** à compter de 10 h au local du SPECA (G-1145) pour un brunch.

Amenez les petits nouveaux..!

Les membres de l'exécutif
vous y attendent !

jeudi 8 février à 14 h 15 au salon des personnels

- Fermeture du programme de Techniques de transformation des matières plastiques
- Rapport sur la Politique d'assistance professionnelle (évaluation des enseignements?? ou des enseignants...??!!)

... SOMMAIRE ...

- Comment vivez-vous l'alourdissement de la tâche? 2
- La question de la division du vote lors de la prochaine élection prov. ... 2

– APPEL À TOUS LES DÉPARTEMENTS –

Comment vivez-vous l'alourdissement de la tâche?

Le **SPECA-HEBDO** prépare le lancement d'une série de textes des départements sur la façon dont ils vivent ces dernières années la lourdeur de la tâche dans leur champ précis d'activité. La forme que prend l'alourdissement de la tâche peut varier beaucoup d'une discipline à une autre, d'un programme à un autre, etc. À travers cette série d'articles, le **SPECA-HEBDO** entend offrir aux départements la possibilité de s'informer mutuellement de la forme spécifique que revêt la lourdeur de la tâche dans leur domaine particulier d'enseignement. Collectivement, nous prendrons davantage conscience de la complexité et de la gravité du phénomène et, espérons-le, cela nous donnera encore plus de munitions dans la préparation des batailles à venir pour réclamer des ressources

supplémentaires nous permettant de remplir adéquatement notre tâche d'enseignant.

Le premier texte de cette série est déjà prêt! En effet, le département de Français a rédigé une lettre ouverte adressée aux membres du SPECA dans laquelle il attire l'attention sur la problématique de l'alourdissement de la tâche des profs de français, notamment en ce qui a trait à la préoccupante charge de corrections. Qu'en est-il de votre département, en 2007? Quelle est la situation propre vécue par ses profs?

Nous attendons avec impatience les réponses des départements à ce sujet! L'alourdissement de la tâche, c'est important! Qu'on se le dise!

Assemblée générale du Conseil central du Montréal Métropolitain du 1^{er} novembre 2006

La question de la division du vote lors de la prochaine élection provinciale

Une des priorités de travail des trois derniers congrès a été celle de favoriser l'émergence d'une alternative politique qui soit en rupture avec les partis traditionnels. Au cours de cette période, et ce, jusqu'à aujourd'hui, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts.

On a eu l'occasion lors de l'assemblée intercalaire du mois de juin dernier de faire le point sur la situation. En fait, on y a constaté que l'objectif premier d'appuyer activement la constitution et le développement d'une alternative politique en rupture avec les partis traditionnels et correspondant à nos orientations syndicales et sociales, était sur le point d'être atteint avec la création, au mois de février 2006, de Québec solidaire, résultat de la fusion d'Option citoyenne et de l'Union des forces progressistes (UFP).

Bien que ce nouveau parti n'ait pas encore adopté de programme, il se déclare de *gauche, écologiste, démocrate, féministe, alter mondialiste, souverainiste et pour un Québec pluriel*, comme le stipule sa déclaration de principe.

À l'assemblée de juin, ayant pris connaissance de cette déclaration et tenant compte de notre propre déclaration de principe, nous avons alors affirmé que les orientations de ce parti rejoignaient les nôtres. Nous suggérons également d'attendre de connaître le contenu de son programme avant

de nous prononcer de façon définitive. Ce programme devrait être adopté à la fin du mois de novembre.

À supposer que ce programme corresponde à nos orientations, la question qui se posera alors à nous sera : appuiera-t-on ce parti ?

Si la réponse est oui, comment le faire? À l'assemblée de juin dernier, il a été résolu que le 33^e congrès devait être saisi de cette question, à moins qu'une élection générale ne soit déclenchée avant le congrès, auquel cas il y aurait tenue d'une assemblée générale spéciale.

Depuis la création de Québec solidaire, plusieurs intervenantes et intervenants affirment que l'arrivée de Québec solidaire aura pour effet de diviser les votes, certains invoquant la division des forces souverainistes, et d'autres, le fait que cela facilitera la réélection de Jean Charest.

Aussi, d'autres affirment que sans un scrutin proportionnel, la possibilité qu'un tel parti puisse faire élire une ou un candidat est pratiquement impossible.

Au moment de prendre position lors d'une prochaine élection provinciale, ces questions seront présentes et nous devrons y répondre. Nous souhaitons prendre un moment à la présente assemblée pour débattre de cette question.

→

→ → Suite de la page 2

Le mode de scrutin

Il est vrai que le mode de scrutin actuel (uninominal à un tour) ne favorise pas l'élection de tiers partis. Il favorise plutôt le bipartisme. D'ailleurs, dans l'histoire du Québec, lorsqu'un troisième parti émerge, il s'en élimine un à plus ou moins court terme. C'est le cas, par exemple, de l'Union nationale qui a disparu avec l'arrivée du Parti québécois.

Est-ce que cette situation doit nous empêcher de continuer? Nous croyons que non. Si le Parti québécois avait attendu une réforme du mode de scrutin avant de se créer et de se présenter aux élections, il n'existerait pas aujourd'hui et il n'aurait jamais pris le pouvoir. Au moment de sa création, le PQ était un tiers parti et cela ne l'a pas empêché de se faire élire dans quelques circonscriptions. Probablement qu'à l'époque, on les accusait de diviser le vote.

Un parti qui aurait dû avoir une oreille attentive pour réformer le mode de scrutin, c'est bien le Parti québécois; ça faisait partie de son programme. Pourtant, depuis sa création, le PQ a pris le pouvoir à quatre occasions et il n'a jamais modifié le mode de scrutin. Donc, si un tiers parti attend une réforme du mode de scrutin avant d'agir, nous sommes condamnés à vivre avec le bipartisme pendant encore très longtemps.

La réforme du mode de scrutin a été et est toujours une priorité pour le conseil central. Nous militons plus particulièrement depuis cinq ans au sein du *Mouvement pour une démocratie nouvelle* afin d'amener le gouvernement à adopter un mode de scrutin proportionnel qui permette une répartition des sièges à l'Assemblée nationale reflétant la volonté populaire. Bien que cette question soit importante, cela ne doit pas nous empêcher d'agir pour favoriser une alternative politique.

La division du vote

Ça va diviser le vote! et Québec solidaire va faire élire les libéraux, sont sûrement les deux arguments que l'on entend le plus. Dans ce débat, nous posons-nous les bonnes questions? Faisons-nous les bonnes déductions?

Aborder la question sous l'angle que Québec solidaire va diviser le vote souverainiste au profit des libéraux, c'est considérer que le vote souverainiste appartient au Parti québécois. Dans les faits, à qui appartiennent les votes? À la population ou aux partis politiques? C'est aussi considérer qu'il n'y a qu'un seul débat, soit celui de la souveraineté, excluant la question sociale. La question sociale, à notre avis, ne doit pas être considérée comme une question secondaire mais plutôt

comme une question principale au même titre que la question nationale.

Si les gens ne sont pas satisfaits du Parti libéral, est-ce que la seule solution est de voter pour le Parti québécois? Selon la logique de la division du vote, ces gens n'auraient le droit de voter pour aucun autre parti.

Du même coup, il faudrait se demander si le PQ constitue une solution de rechange au Parti libéral. Le PQ, dans le passé, a été lui-même instigateur de plusieurs réformes néolibérales. Ne pensons qu'à la récupération salariale de 20% pour les employé-es de l'État au début des années 80 ou au déficit zéro du milieu des années 90. Il y a eu aussi la création du premier bureau sur les partenariats public privé, les modifications au code du travail. Il faut se rappeler que les lois 7 et 8 visant à interdire la syndicalisation des ressources intermédiaires et les services de garde en milieu familial ont été pondus sous le règne du PQ. L'élection d'un nouveau chef n'est pas venue changer la donne, ce parti préconise toujours de mettre en place des politiques de droite, peut-être de façon moins rapide ou brutale que le PLQ ou l'ADQ, mais il n'en demeure pas moins qu'il vise les mêmes objectifs qu'eux.

À qui appartient la souveraineté? C'est la même question. Si on est souverainiste, que l'on est de gauche et que l'on considère que le PQ ne répond pas à nos aspirations, faudrait-il tout de même voter pour lui ?

Si les partis ne veulent pas voir leurs votes se diriger vers d'autres formations, c'est à eux de se comporter pour les conserver. Si d'autres partis politiques se créent, c'est parce que les partis existants ne répondent pas aux aspirations d'un certain nombre de personnes.

L'arrivée de nouveaux partis politiques n'entraîne pas nécessairement une division du vote. Dans certains cas, ça permet à des citoyens d'exercer leur droit de vote alors qu'auparavant, ils ne l'utilisaient pas, car aucun des partis ne répondait à leurs aspirations. Ce fut le cas dans Mercier lors de la dernière élection : l'UFP a obtenu 18% des votes, ça n'a pas empêché le PQ d'être élu avec 45% des voix. Dans la même circonscription, à l'élection partielle précédant l'élection générale, c'est le Parti libéral qui a été élu avec 34,7% des voix. Le PQ a obtenu 28,6% et le candidat indépendant Paul Cliche qui se présentait sous le nom de l'UFP a obtenu 24,2%. On a accusé Paul Cliche d'avoir fait élire les libéraux. N'est-ce pas la faiblesse et le passé trouble du candidat du PQ qui ont produit sa défaite, plutôt que la présence de Paul Cliche? Si le Parti libéral a obtenu ces votes, c'est qu'il répondait aux aspirations du monde qui ont voté pour lui. →

→ → Suite de la page 3

La présence d'un parti de gauche dans l'arène politique permet de faire lever des débats et force les autres partis à se prononcer sur différentes questions, entre autres, sur les questions sociales. La présence d'un tel parti peut même influencer les autres partis sur leurs engagements, et ce, de façon beaucoup plus efficace que SPQ libre à l'intérieur du PQ par exemple.

De plus, pour un tiers parti, il n'est pas nécessairement impossible de faire élire des candidats ou candidates et de prendre le pouvoir. Au Canada anglais, le NPD a réussi à se faire élire dans quatre provinces : Ontario, Saskatchewan, Manitoba et Colombie Britannique. La présence d'un tiers parti n'est pas non plus néfaste. À certaines occasions, cela a créé des gouvernements minoritaires. Le meilleur exemple, c'est le fédéral. Avec la présence de plusieurs partis qui font élire des candidats, il devient extrêmement difficile d'obtenir un gouvernement majoritaire. Dans de tels cas, les tiers partis peuvent réussir à tirer leur épingle du jeu et faire adopter des lois ou règlements qui leur tiennent à cœur, par exemple, à l'occasion du dernier mandat des libéraux, le NPD a réussi à faire adopter au budget le transfert d'une partie de la taxe d'essence vers le financement du transport en commun, de même qu'un investissement de 1,6 milliard de dollars pour la construction de logements abordables. Tout dernièrement, il y a eu l'adoption en deuxième lecture du projet de loi du Bloc québécois sur une loi anti-briseurs de grève au fédéral. L'adoption de ce projet de loi a franchi cette deuxième lecture grâce au consensus des trois partis d'opposition en ce sens. C'est la présence d'un gouvernement minoritaire qui a permis ce type d'alliance des partis et nous pouvons espérer l'adoption de cette loi en troisième lecture avant que ce gouvernement ne soit renversé.

SPQ libre

En 2004, une nouvelle tendance politique s'est développée à l'intérieur du Parti québécois. Il s'agit de Syndicalistes et progressistes pour un Québec libre. Cette tendance, SPQ libre, tente de faire prendre le virage à gauche au parti. Le congrès du CCMM a débattu de l'opportunité de tenir compte de cette tendance dans nos orientations, mais cette option a été majoritairement rejetée, puisqu'il a été considéré que la meilleure façon de militer pour l'émergence d'une alternative politique qui réponde à nos orientations syndicales et sociales, était de le faire à l'extérieur des partis traditionnels. D'ailleurs, avec l'élection d'André Boisclair comme chef du Parti québécois, l'espoir de voir ce parti se tourner vers la gauche nous apparaît peu probable.

Bien que SPQ libre ait réussi à faire adopter un certain nombre de résolutions progressistes dans le programme du PQ, le chef a plutôt tendance à ne pas tenir compte du programme et à ignorer de plus en plus sa gauche. L'événement de la fin de semaine dernière sur la question de la nationalisation des éoliennes est éloquent : à la suite de l'adoption d'une résolution sur cette question, le chef a déclaré qu'il ne se rallierait pas.

Rappelons-nous qu'à la suite de l'adoption de la loi 142, il a déclaré à La Presse en décembre 2005 « Pour mériter la confiance des gens, je n'ai pas l'intention de fédérer tous les insatisfaits du gouvernement ». Il n'a voulu prendre aucun engagement à la suite de la déclaration de la CSN exprimant son intention de demander aux partis de s'engager à rouvrir les conventions collectives bâillonnées jusqu'en 2010 : *Je ferai le nécessaire pour engager un dialogue responsable avec les employés de l'État. Est-ce que ça veut dire qu'au lendemain de notre élection, on commence à ouvrir une nouvelle ronde de négociations dans la fonction publique? La réponse est non.*

Nous croyons que si nous voulons une alternative de gauche qui soit en rupture avec les partis traditionnels, il nous faut continuer à favoriser l'émergence de cette alternative et lui permettre de présenter des candidates et candidats. Les Québécoises et les Québécois ont le droit, lors des élections, d'avoir d'autres choix que le Parti libéral et le Parti québécois et ce, même si nous n'avons pas de scrutin proportionnel.

Ces partis ne divisent pas le vote, ils répondent aux aspirations d'une partie de la population, tout comme les autres partis le font. Si les péquistes considèrent que Québec solidaire vient piger dans leurs votes, il n'en tient qu'à eux d'adapter leur programme pour répondre à leurs aspirations et les conserver.

Par conséquent, il est proposé :

Que le CCMM :

- continue son travail en faveur d'une réforme d'un mode de scrutin proportionnel sans en faire une condition pour l'émergence d'une alternative politique;
- poursuive son travail de favoriser l'émergence d'une alternative politique, comme Québec Solidaire, en rupture avec les partis traditionnels;
- considère essentiel qu'une telle émergence prenne le terrain politique et présente des candidatures.